

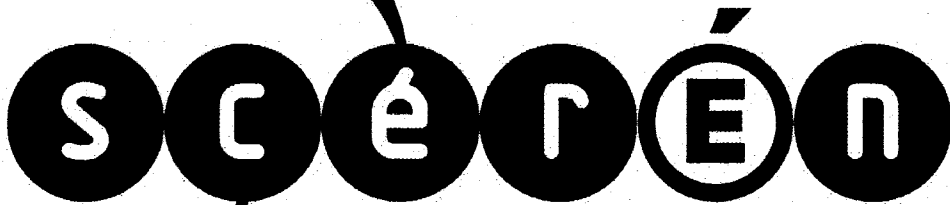


Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Campagne 2009

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BREVET PROFESSIONNEL :		SESSION 2009
MONTEUR DÉPANNÉUR EN FROID ET CLIMATISATION		
ÉPREUVE : U50 : Travail, Sécurité, Prévention	DURÉE : 30 min dont 15 de préparation	COEFFICIENT : 1

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4
Assurez- vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.
L'usage de la calculatrice est interdit.

SUJET

CRDP de MONTPELLIER

RÉSERVÉ AU SERVICE

Lire les situations proposées et préparer les réponses orales aux questions.

Situation :

Après les périodes de fortes chaleurs, durant l'été 2003, de nombreux particuliers ont décidé de s'équiper d'une unité de climatisation, surtout en milieu urbain. Les maisons bordelaises sont anciennes, l'accès par de petites cours étroites est souvent difficile.

Acheminer le compresseur en hauteur des habitations présente une réelle difficulté.

Alain, ouvrier en froid et climatisation dans l'entreprise DURAND a dû exécuter cette installation à plusieurs reprises, il est accompagné d'un collègue.

- l'unité est lourde, 100 kg
- l'étroitesse des lieux d'accès situés souvent à l'arrière des maisons empêche un accès mécanisé par la rue.

BREVET PROFESSIONNEL :		SESSION 2009
MONTEUR DÉPANNÉUR EN FROID ET CLIMATISATION		
ÉPREUVE : U50 : Travail, Sécurité, Prévention	DURÉE : 30 min dont 15 de préparation	COEFFICIENT : 1

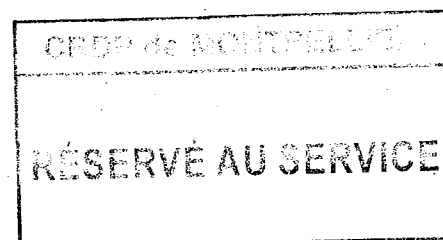
SUJET

1 - Prévention et sécurité : 9 points

- 1.1. **Énoncer** les règles de sécurité à mettre en œuvre dans la situation proposée en vous aidant du document en annexe.
- 1.2. **Expliquer** les risques encourus par les ouvriers.
- 1.3. **Présenter** la prévention que vous proposez pour supprimer les risques dans cette tâche.

2 - Législation du travail : 9 points

- 2.1. **Citer** la personne chargée de veiller à l'application des règles de sécurité dans l'entreprise.
- 2.2. **Énumérer** ses autres fonctions
- 2.3. Alain se plaint du dos. **Conseiller** à Alain la personne qui l'aidera à trouver des solutions pour ne plus avoir mal au dos dans le cadre de son travail.
- 2.4. **Rechercher** 2 autres rôles remplis par cette personne.
- 2.5. **Définir** l'accident du travail.
- 2.6. **Nommer** l'organisme assurant des accidents de travail.



3 - Expression orale : 2 points

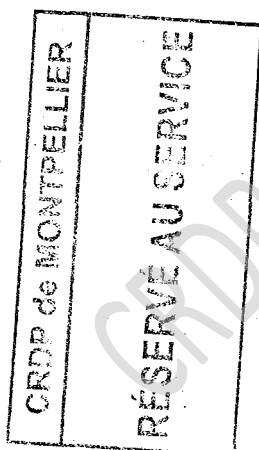
BREVET PROFESSIONNEL :		SESSION 2009
MONTEUR DÉPANNÉUR EN FROID ET CLIMATISATION		
ÉPREUVE : U50 : Travail, Sécurité, Prévention	DURÉE : 30 min dont 15 de préparation	COEFFICIENT : 1

Accueil Situation	Remonter	Sommaire	Horaires	En pratique	Index
----------------------	----------	----------	----------	-------------	-------

Accueil
Remonter
Nouveautés
Produits
Services
Partenaires

Sécurité

1. Toujours lire le mode d'emploi avant utilisation du matériel.
2. Prévoyez des protections adaptées au matériel utilisé : vêtements serrant, casque, gants, masque respiratoire, lunettes, coquilles antibruit, chaussure de sécurité, harnais et stop chute,...
3. Les allonges électriques doivent être complètement déroulées, et adaptées à la puissance de la machine. Les branchements électriques et raccordement à la terre doivent être réalisés par un électricien.
4. Travaillez dans un endroit bien ventilé, avec les machines à moteur thermique. Arrêtez toujours le moteur avant de refaire le plein, ou d'intervenir sur la machine. (Si nécessaire, débrancher la bougie d'allumage ou l'alternateur). Ne pas fumer et ne pas laisser de produits inflammables à proximité des moteurs chauds.
5. Ne pas travailler dans des endroits humides avec les appareils électriques.
6. Ne pas démonter les accessoires de sécurité.
7. Vérifiez les accessoires (tuyaux, raccords, ...) avant de mettre un circuit sous pression.
8. Faire tomber la pression du circuit avant de le démonter.
9. Vérifiez régulièrement, et en tous cas après 1 minute de travail, la fixation des accessoires en mouvement (disque de coupe, bac de terrassement,...)
10. Adoptez une position de travail stable, dans un endroit dégagé.
11. Ne travaillez pas avec des animaux ou des humains (enfants) dans vos alentours immédiats.
12. Assurez vous qu'il n'y a pas d'obstacle caché dans votre zone de travail. (ex: pierres dans l'herbe en débroussaillage, câble ou canalisation en forant dans un mur, ou en creusant une tranchée,...)
13. Ne pas freiner ou ralentir un accessoire en mouvement avec les mains (lames, meules,...)
14. Ne pas travailler avec une machine démontée ou endommagée.
15. Ne pas travailler dans une atmosphère explosive.

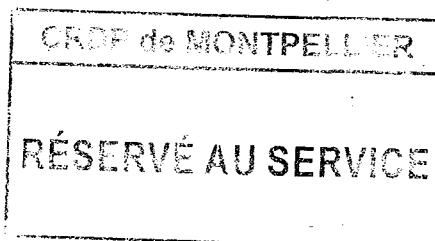


BREVET PROFESSIONNEL : MONTEUR DÉPANNÉUR EN FROID ET CLIMATISATION		SESSION 2009
ÉPREUVE : U50 : Travail, Sécurité, Prévention	DURÉE : 30 min dont 15 de préparation	COEFFICIENT : 1

17. Avec les engins automoteurs, restez en terrain stable. Aborder les pentes en fonction des caractéristiques et des possibilités de l'engin.
18. Eteignez (débranchez) toujours la machine quand vous ne vous en servez pas ou que vous vous en éloignez.
19. Ne circulez pas (ne stationnez pas) dans la zone de travail, de chargement - déchargement, ou de levage d'un engin.
20. Au moindre doute sur l'utilisation ou l'état d'une machine, un seul réflexe : nous téléphoner.

Envoyez un courrier électronique à info@locasystem.be pour toute question ou remarque concernant ce site Web.

[Accueil] [Sommaire du site] [Consignes générales de sécurité] [Produits] [Nouveauté] [Partenaires] [Services]



Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.